

Avril 2020

 **ONU
FEMMES** 



UN Women/Dieynaba Niabaly

NOTE D'ORIENTATION

**8 INTERVENTIONS CLÉS POUR PRÉVENIR
ET RÉPONDRE À LA VIOLENCE À L'ÉGARD
DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE
CONTEXTE DE COVID-19**

Bureau régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

La pandémie de COVID-19 a un impact différent sur les femmes et les hommes. Les inégalités entre les hommes et femmes sont généralement aggravées par les crises et le contexte du coronavirus n'est pas en reste, car les femmes sont plus durement touchées par les effets du COVID-19. Les femmes représentant environ 70% du secteur de la santé dans le monde, portent la responsabilité du travail de soins non rémunéré et sont susceptibles de faire face à des niveaux accrus de violence contre les femmes et les filles.

Cette note met en évidence 8 interventions clés à envisager en Afrique de l'Ouest et du Centre par tous les secteurs de la société, des gouvernements aux organisations internationales et aux organisations de la société civile afin de prévenir et de répondre à la violence contre les femmes et les filles, au début, pendant et après la crise de santé publique. Il examine également l'impact économique de la pandémie et ses implications pour la violence à l'égard des femmes et des filles à long terme.

LES HUIT INTERVENTIONS CLÉS

- 1 Renforcement des mécanismes de réponses multisectoriels adoptant une « approche centrée sur les survivant-e-s »** vise à assurer que les services sont disponibles, faciles d'accès, opportuns et connus des femmes. Garantir en permanence la sécurité, la confidentialité et l'anonymat des démarches. Le gouvernement, les OSC, les organisations communautaires, les organisations confessionnelles, les dirigeants communautaires et les jeunes jouent un rôle important dans la sensibilisation de la communauté et l'accès aux services, et pour garantir que l'accès aux services essentiels pour les femmes soit une priorité et ne puisse être compromis pendant COVID-19.
- 2 Plaidoyer pour une approche centrée sur les survivant-e-s :** L'approche centrée sur les survivants à garantir un accès efficace à l'information, aux services juridiques, sanitaires, psychologiques et de subsistance, y compris une exposition de base aux opportunités économiques. L'approche centrée sur les survivant-e-s applique l'approche fondée sur les droits humains à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes qui garantissent que les droits, les besoins et les souhaits des femmes survivantes sont d'abord et avant tout, au cœur du processus de prévention et de réponse COVID-19.
- 3 Accès à l'information et aux services 24h / 24 et 7j / 7 via les numéros d'urgences, les lignes vertes / CHAT / SMS :** Pour surmonter les situations où le conjoint est auteur de VBG, la famille, la victime / la survivante manquent d'intimité pour joindre les numéros d'urgence, les lignes vertes, les prestataires de services doivent garantir l'accès au «SMS» et «Chat Services» pour un rapportage et une prévention efficaces. En conséquence, il faut augmenter et mettre à niveau les numéros d'urgence/lignes vertes 24/24 et 7jours/7 avec des fonctionnalités de chat et de messagerie. Fournir une formation et un soutien sur place et en ligne aux organisations exploitant un numéro d'urgence 24h / 24 et 7j /7, une assistance téléphonique, des abris, des maisons sûres, des installations de quarantaine, un soutien psychosocial et des services de soutien aux moyens de subsistance ; spécifiquement sur les mesures de prévention contre le COVID dans les abris et la fourniture de services de référence et d'autres services utilisant l'innovation et la technologie.

4 Accès à la protection et aux services juridiques : la sûreté et la sécurité des survivant-e-s /victimes de VBG et des membres de leur famille ne doivent en aucun cas être compromises. La poursuite des auteurs de violences basées sur le genre est une étape essentielle vers la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre. Ainsi, les secteurs de l'application des lois et de la justice devraient accorder la priorité à la protection des victimes / survivants et encourager les initiatives visant à traduire les auteurs en justice par l'innovation et l'introduction de procédures judiciaires en ligne si nécessaire.

5 L'accès aux services de santé et aux services psychosociaux est extrêmement important et essentiel dans ce contexte de crise sanitaire. Une approche holistique doit être adoptée dans la prestation de services sanitaires et psychosociaux aux femmes par le biais de services virtuels et, dans les cas d'urgence nécessitant un accès physique, par la facilitation du transport, de la sécurité et un soutien en temps opportun en adoptant une approche centrée sur les survivantes. Les soignants, y compris le personnel médical et non médical, qui passent de nombreuses heures à soigner et à traiter les patients ont besoin de soutien pour faire face au stress qu'ils traversent. Il existe un besoin urgent de mécanismes de soutien pour ces groupes de personnes.

6 Se concentrer sur la violence au niveau communautaire : Avec la contamination communautaire signalée dans les pays, il est impératif que les parties prenantes concentrent leurs efforts sur l'atténuation communautaire des cas de violence basée sur le genre. Au milieu des priorités du COVID-19, le gouvernement et les autres parties prenantes doivent s'assurer que les mécanismes de signalement, d'application et de responsabilisation liés aux SGBV sont efficaces et offrent des solutions significatives aux femmes au niveau communautaire.

7 Promouvoir les moyens de subsistance et les opportunités économiques pour les survivants de VBG : une approche respectueuse de la sexospécifique passe par l'autonomisation des femmes. L'intégration des survivants dans les programmes de formation professionnelle et de moyens de subsistance aide énormément à répondre aux besoins immédiats de la population à travers la fabrication de désinfectants, de masques, gants, tabliers et autres produits et contribuent à la rentabilité économique.

8 Développer des partenariats avec le secteur privé pour soutenir la fourniture de soins vitaux de qualité pour une prévention efficace du COVID-19, notamment en mettant à disposition gratuitement ou à des prix subventionnés les équipements de protection tels que les désinfectants, les gants, les masques, etc.

4 Accès à la protection et aux services juridiques : la sûreté et la sécurité des survivant-e-s /victimes de VBG et des membres de leur famille ne doivent en aucun cas être compromises. La poursuite des auteurs de violences basées sur le genre est une étape essentielle vers la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre. Ainsi, les secteurs de l'application des lois et de la justice devraient accorder la priorité à la protection des victimes / survivants et encourager les initiatives visant à traduire les auteurs en justice par l'innovation et l'introduction de procédures judiciaires en ligne si nécessaire.

5 L'accès aux services de santé et aux services psychosociaux est extrêmement important et essentiel dans ce contexte de crise sanitaire. Une approche holistique doit être adoptée dans la prestation de services sanitaires et psychosociaux aux femmes par le biais de services virtuels et, dans les cas d'urgence nécessitant un accès physique, par la facilitation du transport, de la sécurité et un soutien en temps opportun en adoptant une approche centrée sur les survivantes. Les soignants, y compris le personnel médical et non médical, qui passent de nombreuses heures à soigner et à traiter les patients ont besoin de soutien pour faire face au stress qu'ils traversent. Il existe un besoin urgent de mécanismes de soutien pour ces groupes de personnes.

6 Se concentrer sur la violence au niveau communautaire : Avec la contamination communautaire signalée dans les pays, il est impératif que les parties prenantes concentrent leurs efforts sur l'atténuation communautaire des cas de violence basée sur le genre. Au milieu des priorités du COVID-19, le gouvernement et les autres parties prenantes doivent s'assurer que les mécanismes de signalement, d'application et de responsabilisation liés aux SGBV sont efficaces et offrent des solutions significatives aux femmes au niveau communautaire.

7 Promouvoir les moyens de subsistance et les opportunités économiques pour les survivants de VBG : une approche respectueuse de la sexospécifique passe par l'autonomisation des femmes. L'intégration des survivants dans les programmes de formation professionnelle et de moyens de subsistance aide énormément à répondre aux besoins immédiats de la population à travers la fabrication de désinfectants, de masques, gants, tabliers et autres produits et contribuent à la rentabilité économique.

8 Développer des partenariats avec le secteur privé pour soutenir la fourniture de soins vitaux de qualité pour une prévention efficace du COVID-19, notamment en mettant à disposition gratuitement ou à des prix subventionnés les équipements de protection tels que les désinfectants, les gants, les masques, etc.

LES INTERVENTIONS D'ONU FEMMES EN RÉPONSE AU COVID-19 EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Conduire des évaluations rapides de l'impact du COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes : grâce à notre programme "Les femmes comptent", des évaluations rapides genre-sensible seront conduites en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Nigéria et fourniront des données fiables et pertinentes sur la façon dont le COVID-19 affecte la fourniture de services aux femmes (en termes de ressources financières, ressources humaines, nature et mode de soutien) ; sur la tendance du nombre de cas de VFF enregistrés par la police, les centres d'hébergement et /ou numéros d'urgence et d'assistance, etc. En Sierra Leone, ONU femmes fournit un soutien technique pour identifier l'impact sexospécifique du COVID-19 sur les femmes vivant avec le VIH / sida, y compris les violences faites aux femmes.



Assurer la prise en compte du genre et des VBG dans les plans de réponses au COVID-19 : ONU Femmes mène un plaidoyer pour garantir que les données et les analyses sur le genre sont intégrées dans les plans de réponse, les budgets et les actions du COVID-19. Au Nigéria, au Cameroun, en République centrafricaine, ONU Femmes fournit une expertise technique et une assistance au gouvernement et aux intervenants clés pour mieux comprendre les considérations et les éléments sexospécifiques et intersectoriels de COVID-19.



Renforcer la mobilisation et la communication communautaire : avec le soutien des organisations de la société civile et des réseaux de femmes, ONU-Femmes en République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Libéria contribue à la sensibilisation des médias sur COVID-19. Au Nigéria et au Cameroun, ONU Femmes fournit un appui aux Ministères en charge des questions de genre pour produire des émissions de radio en langues locales sur la prévention du COVID-19.



Assurer l'accès aux services essentiels : Grâce aux programmes de lutte contre les violences faites aux femmes existants, tels l'Initiative Spotlight, le fonds français MUSKOKA, ONU Femmes au Cameroun, en RCA, en Côte d'Ivoire, au Libéria, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Sénégal, fournit des équipements de protection (masques, solution hydroalcoolique, savon, etc.) aux femmes vulnérables, aux survivantes et femmes vivant avec le VIH. En outre, ils soutiennent le renforcement de capacités des partenaires nationaux pour continuer à fournir des services intégrés aux femmes et aux filles victimes de violence et pour mettre à jour les mécanismes de référencement et les protocoles fournitures de services.



Promouvoir les moyens de subsistance et les opportunités économiques pour les femmes / survivantes de VBG : ONU Femmes appuie les femmes dans la production des masques au Cameroun, au Niger et d'autres équipements de protection de base pour ralentir le COVID et fournir des revenus aux femmes, en particulier celles en situation de vulnérabilité dans l'économie informelle. Au Sénégal, ONU Femmes a réaffecté 173 000 Dollars du programme d'Agriculture Résiliente au Climat pour acheter du riz aux femmes productrices. Le riz acheté sera utilisé pour la réponse Gouvernement face au COVID19, afin de fournir les produits de première nécessité aux familles vulnérables recevant des allocations mensuelles en espèces. Au Mali, ONU Femmes achète des biens auprès d'entreprises et de coopératives appartenant à des femmes soutenues par ses programmes afin de constituer des kits de survie destinés aux plus vulnérables. (Environ 200 000 dollars).

